

Conseil communal du 23/4/2026 - Interpellations citoyennes Gemeenteraad van 23/4/2026 – Burgelijke interpellaties

Madame la Présidente : Donc on va commencer avec deux interpellations citoyennes.

Et avant de donner la parole aux citoyens, je voudrais rappeler les temps de parole.

Donc chaque interpellation ou la personne qui représente l'interpellation aura cinq minutes de parole, puis dix minutes de réponse du collège, puis deux minutes par groupe politique, et après il y aura deux minutes de réplique par le citoyen ou la citoyenne, et puis final deux minutes de du collège.

Et donc j'appelle la première personne, madame Virginie Pierreux pour présenter l'interpellation.

Interpellation sur le trafic et la consommation de drogue en rue

Virginie Pierreux : Nous sommes des citoyens habitantes, personnes usagères des places et des rues du bas de Saint-Gilles préoccupées par le trafic et la consommation de drogue en rue. Nous enjambons devant nos portes les corps et les affaires de personnes épuisées par la vie sans chez soi. Nous avons eu peur pour nos enfants après les fusillades. Parfois, nous sommes agressées physiquement par des personnes en détresse pour les quelques euros d'une prochaine dose. Nous nous sentons démunis en croisant quotidiennement des jeunes adolescents dont la tâche de faire le guet semble être la meilleure, voire la seule option à disposition. Nous avons d'abord partagé nos peurs et nos frustrations, puis nous avons rencontré des services de première ligne pour mieux comprendre le phénomène : les asbl Dune, Modus Makadam, la coordinatrice du service prévention de la commune, la liaison Antiprohibitionniste. Nous avons rencontré d'autres comités. Nous avons lu les multiples cartes blanches et interpellations déjà produites sur le sujet. Le processus a presque duré un an. Pendant ce temps, la pression citoyenne n'a fait qu'augmenter sur vos épaules. Cette pression pour plus de sécurité n'est pourtant pas unilatérale. Nous souhaitons vous montrer que parmi les habitants du bas de Saint-Gilles, d'autres voix émergent ces derniers mois. Des voix qui ne vont pas forcément dans le sens des précédentes interpellations communales sur le sujet, ni des groupes WhatsApp entre voisins. Après réflexion, nous dressons deux constats et demandons la mise en place rapide de deux dispositifs locaux indispensables. Le constat principal que nous dressons avec toutes les personnes à qui nous avons eu à faire durant ce processus, c'est sans nul doute l'impuissance de la réponse sécuritaire. Celle-ci est un échec par quelque bout qu'on le prenne. Policiers, comme politiciens de tous bords, admettent désormais qu'attaquer un point de deal ne fait que déplacer le problème et multiplie les points de vente. Ce constat fait largement consensus, mais il occulte le pire, le fait que la réponse sécuritaire amplifie l'insécurité. La guerre contre la drogue et la politique des hot-spots provoque une escalade de violence et une ségrégation des quartiers populaires. Les grands groupes organisés s'effondrent en petits réseaux qui attirent de nouveaux groupes. Cette multiplication augmente la rivalité et donc la violence, comme les fusillades, les explosions. Pour conquérir une part du marché, au final, les plus précaires subissent

les conséquences des descentes policières spectaculaires servant peut être d'opérations de communication. Les organisations criminelles tirent profit de la prohibition de la drogue tout en exploitant les personnes les plus précaires. Selon une étude de 2021 sur le monitoring des dépenses publiques en matière de drogues, seulement 1 % des dépenses va à la prévention. 0,4 % à la réduction des risques et 39 % à la répression. Ceci témoigne d'un choix politique avant tout répressif, qui s'attaque aux conséquences plutôt qu'aux causes du problème. C'est l'insécurité des conditions de vie qui produit le sentiment d'insécurité de tous. La Fédération des services sociaux, les comités de quartier (Midi Moins Une!, des habitants de la zone midi-quartier Saint-Antoine, Peterbos, Cureghem, 1070 contre la gentrification), des militants antiracistes, la Fédération Drogue Addiction, le délégué général aux droits de l'enfance...tous considèrent que la porte de sortie, face à cette violence et au sentiment d'insécurité qu'elle crée, passe par la lutte contre la misère sociale. Une attention portée aux quartiers populaires, non par l'augmentation des forces policières, mais par des mesures donnant l'accès à un logement abordable, à un travail et aux soins de santé, à une possibilité d'avoir prise sur ses conditions de vie. La pauvreté augmente et les personnes en grande précarité ont plus souvent recours à des substances psychotropes pour tenir le coup. Plus de la moitié des usagers de crack sont sans chez soi. Si nous, riverains, ne préférons pas que des personnes viennent consommer dans les toilettes de nos lieux publics, auprès de qui les renvoyer passé 17h ? Quand nous leur parlons de la salle de consommation à moindre risque Gate de Lemonnier, ils nous répondent qu'elle est fermée à cette heure-là, c'est loin d'ici. Ils n'ont nulle part où aller. Cette salle contribue à réduire le nombre de consommations dans l'espace public, à retisser du lien en se centrant sur le vécu plutôt que sur les besoins de consommation au bénéfice du voisinage. Il manque une salle de ce type dans le bas de Saint-Gilles, ouverte en soirée et adossée à des logements de type Housing First pour celles et ceux qui pourraient sortir de la rue au sein des réseaux de deal, en bas de l'échelle et en première ligne, on trouve des mineurs en danger, sans famille d'accueil, des mineurs sans papiers livrés à eux-mêmes, sans aucune perspective de régularisation. Les fusillades, les agressions, les représailles sont le fruit de ces souffrances sociales. Si ce sont les plus vulnérables qui rejoignent les réseaux de deal, pourquoi n'existe-t-il pas à proximité des lieux de répit, faciles d'accès et accueillants ? Manger, se doucher, avoir accès à des activités, bénéficier d'un minimum de soutien. Le centre d'accueil Amran à Forest n'est pas suffisant pour accueillir ces jeunes isolés de tout. Qu'en est-il du centre MENA prévu dans le CRU de la gare du Midi de 2023 ? Nos deux revendications : Face à l'échec de la réponse sécuritaire, nous demandons donc de réorienter en partie les moyens conséquents dédiés à la police vers des politiques plus sociales pour financer des dispositifs locaux, attaquant les causes du problème plutôt que leurs symptômes, à savoir dans le bas de Saint-Gilles, une salle de consommation à moindre risque, ouverte en soirée, adossée à des logements de type Housing first, pour offrir une réelle perspective à long terme et soutenue par le renfort des maraudes sociales en mandatant des associations qui ont une expertise en réduction des risques et luttent quotidiennement contre le sans-chez-soirisme. Un lieu de répit à destination de jeunes en errance en mandatant des associations qui ont une expertise dans l'accueil de la jeunesse précarisée et qui puisse constituer un point d'entrée pour leur offrir d'autres perspectives que survivre en devenant la main d'œuvre pour les trafiquants en place. Les finances de la commune sont dans le rouge. Un rééquilibrage budgétaire du sécuritaire vers le social en partant des mêmes enveloppes nous semble donc une piste pertinente, tenant compte des conclusions unanimes des experts publics et privés sur l'échec de l'approche répressive. Nos deux demandes peuvent sembler importantes. Elles sont pourtant modestes, compte tenu de l'ampleur du problème. Elles ne sont

donc qu'une première étape primordiale pour permettre de meilleures conditions de coexistence dans la commune. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et je donne la parole à Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre: Voilà, je tiens à vous remercier tout d'abord pour votre interpellation qui permet malheureusement et pas assez de remettre un peu, euh, les valeurs en balance et où la l'actualité actuelle me met malheureusement souvent sous le feu de la rampe des réponses sécuritaires, puisque souvent c'est ces interpellations-là qui occupent le champ médiatique, à notre grand désespoir d'ailleurs, et où manifestement les, les mises en cause sont les plus nombreuses sur l'autorité communale et sur le Bourgmestre notamment, considéré comme chef de la police. Dans un premier temps et où je suis interpellé par de nombreux citoyens et citoyennes pour voir quelles sont les choses qui sont mises en place. Et il y a d'autres questions qui interviendront tout à l'heure dans l'ordre du jour, comme interpellations sur ces questions, et vous m'offrez l'occasion peut être de parler d'un sujet souvent absent ou parfois des distinctions sont opérées parmi les, les consommateurs, parfois de manière un peu plus vive, entre des consommateurs considérés comme récréatifs et des consommateurs quelque part plus victimes de consommations problématiques liées à la diffusion de drogue dans nos quartiers, qui ne date pas d'hier d'ailleurs, et qui avait un caractère plus artisanal par le passé. Et où effectivement, aujourd'hui, nous avons eu une prise de position nettement plus importante de ce trafic de drogue dans nos quartiers avec un phénomène de multiplication. Je ne pense pas, contrairement à ce que vous évoquiez, que ce soit la réponse policière d'aujourd'hui qui soit la cause de cette multiplication et de cette diffusion. Mais au contraire, le passage -et je l'ai préparé pour une réponse tout à l'heure-, de 40.000 mètres carrés de diffusion, de production de, de cannabis à 240.000 mètres carrés dans, dans certains pays, producteurs. Et donc effectivement, on est dans une croissance exponentielle de production qui, malheureusement, infeste la situation. Peut-être de vous préciser au-delà de ces faits que vous connaissez sans doute, qu'on parle de des dépenses policières de la zone de police Midi, qui sont des dépenses policières qui sont imposées par la loi dans le cadre de la loi KUL et de la répartition. Et donc la dotation, euh, que vous considérez comme trop abusive et est ainsi déterminée par la loi et par le nombre de personnel nécessaire à l'action, et que notre dotation est liée à notre population, à des critères socio-économiques et au fonctionnement de l'encadrement nécessaire et considéré comme nécessaire en lien avec le ministère de l'Intérieur et avec la Zone de police, et que jusqu'alors nous nous sommes toujours enorgueillis d'avoir une dotation du CPAS supérieure à la dotation de la Zone de police, qui est aussi une dotation obligatoire avec l'obligation de compenser le déficit de fonctionnement de cette institution. Que contrairement à ce que l'actualité laisse penser, Saint-gilles a plutôt une vocation sociale de par son nom et de par son positionnement politique depuis toujours, où nous sommes actifs de manière assez déterminée, tant au CPAS que dans notre service de prévention sur la réduction des risques. Et qu'il est important de rappeler que depuis 1997, Saint-Gilles est signataire de la Charte de Francfort, qui a pour principe justement de soutenir plus l'aide aux toxicomanes par la prévention et par des efforts d'éducation et d'information et d'orientation et de soins dus que nous sommes partenaire historique de Transit depuis sa création, que nous travaillons avec six opérateurs de réduction des risques présents sur le territoire, dont Dune que vous avez interrogé, mais aussi la MASS, mais aussi Enaden qui est présent sur notre territoire, Modus Vivendi, l'Equipe et qui sont toutes des structures avec des structures d'accueil que notre commune peut s'enorgueillir d'être une des premières communes à avoir développé du Housing First pour sortir

directement de la rue, à au logement de manière bas-seuil et inconditionnel et de travailler à cet accompagnement social. Effectivement, travailler à l'accompagnement des consommateurs et le retour vers la santé est un de nos objectifs principaux et de conduire des politiques de réduction des risques les plus efficaces possibles. Et, j'ai une note ici d'à peu près 20 pages de la personne que vous avez rencontrée, notre agente de prévention, qui a 20 ans de rue à Saint-Gilles, aux alentours de la gare du Midi, qui effectivement vous a expliqué les efforts parfois vains que nous avons où malheureusement, l'aide contrainte n'est pas possible. Et je dis malheureusement, et je pensais ne jamais dire cela puisqu'en 1993, comme jeune étudiant, je me suis battu pour la dépénalisation de la pauvreté où on emmenait de force des personnes dans la rue et en consommation, et nous nous sommes battus pour une loi émancipatrice qui permet justement que cette contrainte n'ait pas lieu. Mais donc nos travailleurs sociaux, et j'ai eu le plaisir de les accompagner pendant de nombreuses années, travaillent principalement sur la base volontaire de l'aide et que de nombreuses personnes, malgré des aides positives, déclinent l'aide de nos travailleurs sociaux. Je ne vais pas vous mentir, les travailleurs sociaux sont dans un tel conflit d'engagement aujourd'hui que malheureusement, les solutions qu'ils ont à proposer en matière d'hébergement sont complètement saturés. À défaut d'une politique digne de l'accueil en Belgique, où de nombreuses institutions chargées du care pour des personnes en errance ou en besoin de soins psychiatriques ou en besoin de 101 sur la consommation et les attitudes, sont aujourd'hui pleines de nombreuses personnes qui n'ont pas malheureusement accès à notre territoire et à des droits fondamentaux. Parce que Fedasil, une structure créée en 2006, n'exerce plus sa fonction d'accueil, plus aucun plan de répartition, plus aucun financement de structures d'accueil digne de ce nom. Et que ces personnes sont en errance, soient victimes de la consommation, soit victimes simplement de la vie dans la rue, soit instrumentalisées pour alimenter la main d'oeuvre de ces réseaux. Et qu'effectivement cette politique indigne, d'ailleurs souvent dénoncée par les institutions juridiques de notre pays, ne sont pas suivies par l'état qui est le nôtre. Alors effectivement, à Bruxelles, ça se traduit par une très grande tension aux alentours de la gare du Midi, où tous ces publics sont en errance et font, dans le meilleur des cas, l'objet d'une arrestation administrative ou d'aucuns, pour des relents médiatiques, comme vous l'avez dit, font des grandes opérations pour dénoncer ce fait et arrêter ces personnes. Heureusement, la grande majorité d'entre eux n'a rien à voir avec la problématique que vous évoquez à titre principal. La commune de Saint-Gilles, en plus de son investissement dans le CPAS, est aussi actionnaire des hôpitaux publics. Or, pour ouvrir une salle de soins comme une salle de réduction des risques. Effectivement, la loi aujourd'hui, en 1900, la loi de 1921 Fédérale ne permet toujours pas dans son appareil d'ouvrir une salle de consommation à moindre risque, de manière légale à Bruxelles. Ce fut possible et modestement, nous fûmes quelques uns à contribuer à la modification du cadre législatif en utilisant la compétence de prévention régionale bruxelloise Bicommunautaire, pour pouvoir utiliser un conflit de compétence dans l'État fédéral et permettre la reconnaissance de salles de consommation à moindre risque. Mais l'accord pour obtenir ces salles a nécessité l'obligation d'avoir un cadre soignant très important d'à peu près 8 à 9 personnes, dont des soignants, psychiatres, médecins, médecins d'urgence et adossement d'un hôpital, comme le modèle parisien que nous sommes allés voir alors et que pour monter une salle de consommation, il faut à peu près 4 millions d'euros pour pouvoir tenir une salle de consommation qui aujourd'hui n'est pas ouverte le soir. Et effectivement, c'est un constat que tous les opérateurs précisent, c'est que, à défaut d'ouvrir après 5 h et de pouvoir accompagner et d'offrir une solution d'abri dans le cadre de ce fonctionnement, les institutions que je salue, le Bicommunautaire Vivalis, la M.A.S.S., Transit, qui sont des acteurs fondateurs de cette

salle de consommation, avec l'appui de l'hôpital Saint-Pierre auquel nous sommes en train de nous adosser avec l'hôpital Molière, qui est notre hôpital historique, contribuent au montage de cela, y compris avec les services de Brugmann et des hôpitaux publics que le gouvernement est en train de mettre en place et l'ouverture est déjà effective. Je pense, malgré la note qu'on m'a rédigé, sur Ribeaucourt et qu'une deuxième salle a été ouverte. Il est malheureusement de mon devoir de vous dire que l'ouverture d'une salle de consommation à peu près à 4 millions d'euros, hors la nuit, à Saint-Gilles, est inaccessible de nos budgets pour une commune de 50 000 habitants avec deux kilomètres carrés dans la situation budgétaire dans lequel nous sommes.

Il ne nous est pas possible d'ouvrir seul une salle de consommation supplémentaire. Même si, comme je vous le dis intellectuellement et politiquement, nous sommes ouverts à cette question. Dans le débat autour de la Gare du Midi, encore tout à l'heure, en réunion avec le ministre président qui considère que j'envoie des patates chaudes, nous avons eu encore une discussion où j'ai évoqué ce dossier social et la nécessité que, dans le concept de la gare du Midi et lui-même d'ailleurs le reconnaissait, il fallait aussi du Care, nous avons obtenu, après quatorze ans de lutte, un petit local pour pouvoir accueillir la coordination d'un certain nombre d'acteurs en gare, pour pouvoir faire un premier hub social à la gare. C'est une avancée obtenue récemment de madame Dutordoir, après un long entretien, et que nous allons pouvoir équiper avec les membres de la Coordination sociale, plus de 25 associations présentes en coordination sur la lutte contre la pauvreté et notre service de prévention et légendaire Cham, qui opère en gare et que j'ai encore vu tout à l'heure. Effectivement, ils sont très demandeurs d'avoir une possibilité de repos et d'entretien en dehors des autorités policières et des services de prévention. C'est vrai que la commune de Saint-Gilles soutient l'installation d'un camp d'acteurs du soin le vendredi après 12 h et où de nombreuses caravanes interviennent pour accompagner ces publics en gare.

Mais c'est vrai que jusqu'alors, la gare ne nous a pas été ouverte pour développer des dispositifs de soins et d'accompagnement. Et donc ce sont des caravanes mobiles, que ce soit les douches, les lessives, le soin, les dents récemment, d'un certain nombre d'associations qui ne sont pas suffisamment financées pour pouvoir assurer les nombreux services nécessaires. Et donc il est important effectivement de signaler que tous ces dispositifs financés en bi communautaire ou en mono communautaire sont insuffisants à la tâche. Mais Saint-Gilles est une des rares communes qui dispose de 7 structures d'accueil, plus 5 centres de distribution alimentaire. Les deux derniers ouverts le week-end étaient sur Saint-Gilles. Malheureusement les financements ne permettent plus l'ouverture le week-end. Et donc effectivement, j'ai l'impression parfois que dans le silence et je parlais de l'éventualité d'un plan de répartition et d'accompagnement, du soutien lié à un concept qui a été aujourd'hui oublié, où on pouvait accueillir de très nombreuses personnes demandeuses ou non d'asile, pour leur fournir la dignité d'un accompagnement. Aujourd'hui, dans les politiques financées, malheureusement, ça n'existe pas. Et donc, malgré notre volonté politique et notre infaillible demande d'obtenir les financements nécessaires pour ces dispositifs, plus aucun financement n'existe en la matière pour augmenter les tâches que nous accomplissons déjà. C'est bien que vous ne me le fassiez dire, et je le dis souvent dans le champ médiatique, mais en général, ça n'est pas la partie retenue de l'interview.

L'explosion, le tir à la mitrailleuse est beaucoup plus bankable dans les médias. Et donc c'est bien que dans l'institution de ce conseil communal, nous rappelons les fondamentaux de notre commune sur l'action sociale, qui est notre pilier fondamental. Mais j'ai envie de dire « et » : les citoyens

aujourd'hui sont aussi demandeurs d'une sécurité primaire. Je ne pense pas que ce soit en détournant les moyens de la sécurité, qui ne sont pas suffisants à la tâche que nous pourrions assurer celle-ci, puisqu'aujourd'hui, à effectif constant, notre zone de police est j'allais dire soulagée. On lui ponctionne des effectifs pour faire d'autres missions que des notions de base, et nos policiers, pour travailler avec eux, ont souvent des réflexes très sociaux et voudraient accompagner les publics en situation difficile vers l'hôpital, l'hôpital public puisqu'ils ont des conventions avec Molière, l'hôpital d'Ixelles, l'hôpital de Bracops, l'hôpital Saint-Pierre qui sont souvent les seuls hôpitaux qui accueillent ce type de public et qui sont financés par notre commune, avec un déficit pris en charge dans notre budget à près de 2,5 millions cette année. Donc, on parle d'investissements conséquents pour permettre l'accessibilité aux soins dans nos hôpitaux publics. Effectivement, Saint-Gilles, avec cinq autres communes seulement, est partenaire de ces dispositifs publics. Et donc, effectivement, nous ne sommes pas en reste sur nos investissements publics. Et notre zone de police a besoin aussi de pouvoir être présente dans nos quartiers avec des agents qui voudraient emmener vers ces hôpitaux publics, comme je le disais, ces agents, mais ils ne peuvent pas le faire parce que les emmener dans un véhicule les soupçonnerait un, parfois de violences policières, deux parfois, si la personne tombe en syncope, leur responsabilité est engagée. Donc, souvent, j'ai demandé à nos agents de prendre quelqu'un, de lui prêter, de l'accompagner. Et un policier est totalement dans l'incapacité d'emmener quelqu'un sans un vu soigner par une ambulance, un embarquement, un passage par les gardes et les urgences où il reste quatre ou 5 h pour accompagner la personne avant de pouvoir l'accompagner et la traiter. Et donc la fonction de police n'est pas réduite à la chasse aux dealers et au gilet pare-balles, mais aussi à de nombreuses missions. Et la police de la division deux qui est la division Saint Gilles, mais aussi un certain nombre d'acteurs. Et nous sommes demandeurs d'ailleurs de développer une équipe aircham comme Bruxelles-ville et comme la police du SPC, qui sont des policiers spécialisés dans cette question de l'accompagnement du Care, parce qu'il faut parfois un volet coercitif à ces aides pour que certains publics acceptent d'être orientés vers le Care. C'est difficile et et donc, effectivement, en gare, on est souvent confrontés à. Et tout à l'heure, j'ai vu énormément d'arrestations liées à du blanchiment d'argent, à des transports de drogue. Donc, on va pas se montrer naïf non plus. L'économie formelle à Saint-Gilles est minée aujourd'hui par l'argent de la drogue, par la dissémination de celui-ci dans de nombreuses structures de notre commune, et une lutte acharnée doit être menée aussi contre ces réseaux qui minent nos quartiers, et malgré certaines solutions évoquées de police de proximité hyper efficaces. Mais celle-ci n'a jamais donné beaucoup de grands résultats dans le démantèlement de ces réseaux et l'infiltration de cet argent criminel dans nos quartiers, et donc considérer que la drogue douce diffusée dans nos quartiers se passe bien. Mais j'ai mangé une pizza hier soir. Il y avait heureusement une, dans votre quartier, une opération de police juste avant et le quartier était paisible. Mais ce n'était pas le cas 2 h avant et cinq minutes après que la police soit partie non plus. Donc je pense que c'est « et » une offre positive de soins « et » des structures d'accueil et des financements, mais aussi un bras coercitif destiné. Parce que bizarrement, vous avez cette opinion et je me réjouis qu'elle soit enfin présente. Mais il y a aussi une grande quantité de gens qui n'osent plus sortir le soir, qui ont peur pour leur sécurité primaire, qui ont peur pour ça et où effectivement, il faut aussi que nous offrions une solution policière de proximité et humaine, pas seulement des gilets pare-balles, pas l'armée, je l'ai déjà dit publiquement partout, mais des structures d'enquêteurs qui démantèlent ceux qui minent notre quartier et vient porter atteinte à la cohésion sociale qui représente majoritairement notre vécu saint-gillois. Monsieur le Bourgmestre: S'il est permis quand même de le rappeler et qu'effectivement, ces deux bras sont

pour moi les deux bras de la même autorité communale qui entend d'un côté assurer la sécurité primaire de ses concitoyens et qui, malgré mes nombreux appels, n'obtient pas les moyens au moins d'affecter ces policiers à ces missions-là, puisqu'ils sont distraits pour d'autres missions et que, au moins la police fédérale, les enquêteurs, le procureur du roi et la police judiciaire ait les moyens de démanteler ces réseaux. Parce que malheureusement, en matière de drogue dans nos quartiers, c'est l'offre qui crée la demande et pas la demande qui crée l'offre. Les gentils dealers aujourd'hui offrent des substances non identifiées particulièrement dangereuses. On parle du crack, on parle de cocaïne hyper pure, on parle de degrés de joints de ma jeunesse qui aujourd'hui ont 20 fois plus si pas 100 fois plus de puissance en XTC que je ne pourrais sentir de près ou de loin. De ça, XTC, c'est autre chose. On voit que je n'y connais pas grand-chose, mais effectivement on est. Merci de me. Oui, tu connais un peu mieux. Enfin voilà. Effectivement, c'est de voir comment nous concilions ces deux aspects en gardant dans le champ public et dans le champ politique ces deux bras pour ne pas se contenter du bras répressif, mais aussi d'avoir une approche humaine à l'égard des consommateurs victimes et des gens impliqués dans ces réseaux, que j'aimerais d'ailleurs qu'on puisse, dans l'appareil légal, couvrir, comme nous le faisons en matière d'exploitation de la personne humaine, d'une protection des témoins et d'un parquet spécialisé pour traiter ces filières. Parce que, malheureusement, dans ma fonction, j'ai pu me rendre compte que c'était une réalité particulièrement dangereuse et qu'il ne nous faut pas sous-estimer que nous avons sous-estimé souvent en traitant les conséquences et en pénalisant parfois les victimes, mais en n'allant pas jusqu'aux causes. Et donc c'est « et » mais merci sincèrement du fond du cœur pour votre question qui nous permet aussi de mettre en valeur l'importance du travail social et qui m'a permis de me dire qu'effectivement ça faisait longtemps que nous n'avions pas réuni les opérateurs de réduction des risques. J'ai l'occasion de les fréquenter régulièrement, notamment hier, pour un hommage à un des pères fondateurs de nombreux dispositifs de la santé mentale qui faisait sa retraite hier. Et je leur ai signalé, à tous ces membres du Care, que les citoyens n'étaient pas aussi dupes de l'absence complète du sujet que vous abordez aujourd'hui dans le champ médiatique. Donc, pour ça, merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup, Monsieur le bourgmestre. Et je me tourne maintenant vers les partis, les groupes politiques. Monsieur van Campenhout, pour la liste du bourgmestre, j'ai vu Monsieur Marouane pour Ecolo-Groen, le PTB et Monsieur Linkowski pour MR Open VLD engagés. Vous avez chacun deux minutes.

Monsieur Van Campenhout: Merci, madame la Présidente. En tant que socialiste et au nom du groupe de la liste du bourgmestre, lequel vient de vous répondre sur les mesures prises, je ne peux que vous remercier très sincèrement pour votre approche des plus humaines, des multiples conséquences de la consommation et du trafic de drogue en rue.

Malgré la dureté et la dangerosité de ce que nous subissons, de ce que vous subissez toutes et tous en tant qu'habitant, la réalité dépassant largement nos frontières communales, régionales, nationales et internationales. Dans ce sens, vous avez amplement raison. L'approche répressive, systématique et unique mène partout au même constat, celui du mythe de Sisyphe, de prises en prises, de saisies en saisies, de démantèlement en démantèlement, et ce tout autour de la planète, avec pour corollaire la clandestinité, la multiplication des consommateurs et la prolifération des

réseaux mafieux. Comme si l'exemple de la prohibition de l'alcool aux États-Unis, au pire de l'histoire de la mafia, n'avait servi à rien. Or, il serait plus que temps de reconnaître l'hypocrisie. J'insiste. L'hypocrisie dans laquelle nous baignons en cette matière, puisque aucun milieu, aucune catégorie sociale, aucune tranche d'âge n'échappe à ce constat. Les quantités, types de produits et nombre de consommateurs augmentent de façon exponentielle. À cet égard, je ne peux que faire un rappel historique. Tout comme celui de la position de mon parti, de notre parti en la matière, et je le cite la loi drogue en Belgique date de 1921.

Elle ne correspond plus à la situation actuelle et doit être modernisée. Pour le Parti socialiste, il est plus que temps de mener un débat national sur une nouvelle politique en matière de drogue fondée sur des bases scientifiques. La politique de drogue axée uniquement sur la répression est un échec. Ce sont les plus vulnérables qui sont les plus affectés. En effet, la répression comme seule réponse augmente paradoxalement, la criminalité, empêche le contrôle sur les produits consommés et laisse les consommateurs aux mains des trafiquants. Le PS souhaite qu'une large réflexion soit menée afin de mettre en place une politique en matière de drogue globale et scientifiquement fondée. Pour le PS, cette nouvelle politique doit être axée de manière prioritaire sur la prévention, la réduction des risques et l'assistance. Soit sur la santé publique. Une telle politique ne peut être menée que si, après un large débat national, on révisé la loi de 1921 sur les drogues, qui est un obstacle à la mise en place d'une politique de santé publique efficace. Il ne s'agit pas de promouvoir la consommation de drogues. Au contraire, il s'agit de protéger la santé, notamment des jeunes adultes. En prévenant la consommation, en réduisant ces risques et en portant assistance aux personnes dépendantes. Certaines initiatives à l'étranger, comme le modèle portugais, bien qu'imparfait, peuvent servir de source d'inspiration. C'est en tout cas ce que les socialistes ont demandé à la Chambre des représentants et au Sénat. En ce qui concerne le cannabis, la réflexion en matière de légalisation est déjà bien aboutie et le PS a d'ailleurs déposé une proposition de loi visant à légaliser le cannabis dans le cadre d'un marché réglementé, toujours dans une optique de santé publique, Chose qu'à titre personnel, je défends depuis plus de 30 ans.

Nous sommes bien conscients que cette dernière mesure ne suffira pas. Bien sûr. Mais dans l'esprit général de cette position de notre parti, nous ne pouvons que vous rejoindre dans votre approche de santé publique et souscrivons pleinement à votre demande de création d'une salle supplémentaire de consommation à moindre risque, au-delà de celle développée à Bruxelles-ville et à Molenbeek, et des réserves exprimées, notamment des réserves financières exprimées à l'instant par notre bourgmestre. Mais peut être cet effort financier pourrait-il être porté par les trois communes membres de la zone de police.

Madame la Présidente: Monsieur Van Campenhout.

Monsieur Van Campenhout : Je vous remercie pour votre écoute et votre mobilisation citoyenne.

Madame la Présidente: Je voudrais répéter que les conseillers, chaque groupe ont deux minutes et je demande à respecter ce temps. Donc je passe la parole au groupe écolo.

Monsieur Hobeika: Merci, madame la Présidente. Madame Pierreux, au nom du groupe Ecolo, je tiens à vous remercier, ainsi que l'ensemble des signataires, pour votre interpellation et à vous remercier surtout pour votre démarche.

Comme ça a déjà été évoqué précédemment, avec tout le travail d'écoute et de dialogue que vous avez mené avec des acteurs de terrain, l'administration communale, les autres comités de quartier, on aimerait bien retrouver ce même effort de compréhension et de nuance chez certains responsables politiques, pour qui la solution serait finalement toute simple : déployer l'armée dans les rues ou alors, je cite « Il faut juste ne pas se droguer ». Fin de citation et fin de la blague.

En tant qu'écologistes, nous partageons les constats que vous posez qui rejoignent toutes les études sérieuses sur le sujet. Les approches répressives et sécuritaires sont coûteuses, peu efficaces et même contreproductives. On a en revanche de très nombreux exemples de politiques qui fonctionnent, axées sur la prévention ou la réduction des risques, et dans certains pays, la dépénalisation. Ces politiques coûtent moins cher. Elles sauvent des vies en évitant les surdoses, en réduisant le nombre de victimes liées à la criminalité. Et aussi, vous le soulignez à juste titre, pour sortir les gens du piège de la consommation inutile, il faut aussi qu'elle ait des véritables perspectives pour mener une vie digne. D'où l'importance de tout le travail psychosocial, Mais je ne m'étendrai pas là-dessus. Je voulais quand même, comme l'a fait monsieur le bourgmestre, insister sur l'urgence de changer de paradigme dans la politique migratoire et d'asile dans notre pays et même en Europe. Speaker 7: Car si une partie de ces personnes sont dans la rue aujourd'hui, avec toutes les conséquences que l'on déplore, c'est bien à cause du refus de la ministre fédérale Anneleen Van Bossuyt d'appliquer la loi et les décisions de justice. Et de manière plus générale, voilà, c'est toute une politique migratoire qui ne fonctionne pas et qui est complètement inhumaine. Sur l'ouverture d'une salle de consommation dans le quartier, je ne peux, à titre personnel, qu'être convaincu de l'utilité de ce dispositif ayant contribué, dans une vie antérieure, aux côtés de Monsieur le bourgmestre, à instaurer le cadre juridique qui leur manquait pour opérer en Région bruxelloise. Au-delà des contraintes budgétaires qui ont déjà été exposées, il faudra sans doute réfléchir aussi à un assouplissement des contraintes réglementaires pour permettre de disposer d'autres formes qui permettent à la fois de remplir les mêmes missions, mais avec des formules plus allégées. Mais donc, notre groupe soutiendra évidemment tout projet de ce type qui permet de sortir les consommateurs et certains dealers de la rue et de les réintégrer socialement. Et pour que ça fonctionne, il faudra aussi mener un travail approfondi de concertation et de pédagogie avec les riverains et l'ensemble des acteurs locaux. C'est un gage nécessaire de réussite selon nous. Voilà, donc, je me tiendrai à mon temps de parole et je vous remercie à nouveau pour votre démarche et pour à nouveau faire entendre ce type de de voix et de vision sur la problématique. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup Monsieur Hobeika d'avoir tenu le temps de parole pour Ecolo et je donne la parole au PTB.

Monsieur Fraiture: Oui, à mon tour, je vais, euh, vous féliciter pour votre courage ce soir. Donc ce n'est pas facile de toujours aller à contre courant, surtout sur ce sujet là. Il y a beaucoup d'émotion en ce moment, tout à fait légitime. Bravo aussi pour la mobilisation. Donc voilà, au niveau local et au niveau, euh, de votre analyse, sur quelles mesures durables on doit mettre en place, on vous rejoint totalement. Je voudrais aussi aujourd'hui apporter mon soutien à ce que vous défendez.

Évidemment, les opérations coup de poing et coup de com. surtout qu'on voit n'ont que des effets pervers. Euh. Le 100 % répressif ne peut pas être une solution, c'est inefficace. Et en plus de ça, comme on l'a déjà constaté, ça mène à des sérieuses violations des droits de l'homme, des droits

humains. Euh. Ceci dit, nous, en tant que parti, quand on s'exprime sur le sujet, on doit aussi donner une vision transversale, sur l'aspect aussi, agir dans l'urgence. L'urgence aujourd'hui à Saint-Gilles, c'est que oui, il y a des coups de feu, il y a des explosions, euh. Donc il faut aussi une réponse policière parce qu'il y a des gens, voilà, il y a du deal qui maintenant a lieu dans l'espace public et qui empêche les gens, euh, de profiter de cet espace public. Les gens ont peur et c'est pour ça qu'on défend plus de moyens pour la police judiciaire également pour remonter et démanteler les réseaux de trafiquants.

Je pense qu'on peut trouver un large consensus là-dessus. Il y en a eu beaucoup trop, qui ont été supprimés et notamment au niveau de la lutte contre les flux financiers.

Vous savez qu'en Belgique, il y a des grands tabous sur le secret bancaire, etc. Or, ces réseaux qui brassent des milliards, euh oui, on pense qu'il faudrait aussi en faire une priorité, donc de lutter et d'avoir des moyens à la pointe au niveau de la police judiciaire pour s'attaquer à ça. Mais ça veut dire aussi des moyens pour la justice pour poursuivre ces gens qui profitent, euh, qui profitent et, euh, ben des consommateurs et aussi des petites mains qui nous exploitent. Ceci dit, on ne peut pas non plus terminer, en tant que PTB sans pointer l'écrasante responsabilité des politiques libérales de ces dernières années, qui ont eu de cesse d'appauvrir la population à des politiques d'austérité qui s'attaquent à nos droits sociaux. Tout ça, ça fait le terreau de fond de ces trafiquants de drogue. Et c'est contre ça aussi qu'on doit absolument lutter contre ces mesures qui nous appauvrissent et qui jettent toujours plus de gens dans la précarité et dans les mains des trafiquants. Voilà. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et je donne la parole à M. Linkowski pour Open-MR-les engagés.

Monsieur Linkowski: C'est Anders. Merci, Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, Messieurs, je vous remercie pour votre interpellation ainsi que pour le travail de terrain et de réflexion que vous avez mené ces derniers mois. A titre personnel, je serais ravie de vous voir aussi en dehors. Après, pour en discuter. Le constat que vous décrivez concernant la situation dans le bas de Saint-Gilles est, je pense, largement partagé. On l'a vu ici à travers tous les partis. Aujourd'hui, dans certains quartiers de Saint-Gilles, la situation s'est fortement dégradée. Les habitants sont confrontés à des scènes de consommation de drogue, à des violences, des trafics et un sentiment d'abandon grandissant. Les habitants ont droit à la sécurité, au bien-être. Je pense que personne ici veut transiger avec cette question fondamentale. Alors, dans votre texte, vous soulignez les limites d'une approche quasiment exclusivement répressive. Je pense que ce débat mérite d'être posé. Mais comme Monsieur le bourgmestre a dit, opposer le social à la sécurité est selon nous une erreur. Une politique efficace doit combiner prévention, accompagnement, soins, justice et sécurité publique. Affaiblir le volet sécuritaire reviendrait à laisser davantage de terrain à des réseaux criminels qui exploitent précisément la misère sociale que vous décrivez. C'est pourquoi le renforcement de la présence policière dans certains quartiers les plus touchés reste indispensable. Les habitants demandent une présence visible, efficace des forces de l'ordre. Il faut montrer que certains territoires ne sont pas abandonnés aux trafiquants et aux violences qui en découlent. Concernant votre proposition de salle de consommation à moindre risque, nous estimons que plusieurs questions importantes sont sans réponse. Premièrement, ce type de dispositif ne peut pas fonctionner de manière isolée. Donc il y a des modèles qui ont peut-être montré certains résultats, mais ils s'inscrivent dans une stratégie globalement extrêmement structurée, avec une coordination forte

entre soins et soins psychiatriques, accompagnement social, police et justice. Aujourd'hui, nous ne voyons pas cette stratégie clairement définie pour le territoire concerné. Ensuite, et donc d'après mes recherches, il y a un exemple à Liège qui doit aussi nous pousser à la prudence. Donc, malgré des moyens publics importants en termes de millions investis dans ce dispositif, les résultats ont été malheureusement contestés. Et je et je le regrette, notamment en matière d'amélioration durable de l'espace public et d'une sortie réelle de l'addiction, Cela pose une question fondamentale est-ce qu'on a vraiment les gens à sortir de la dépendance qui est vraiment un point important, ou est-ce qu'on finit par gérer juste la consommation sans résoudre le problème de fond? Donc, nous refusons que certains quartiers deviennent aussi, de fait, des zones où les contrôles policiers seraient impossibles ou plus difficiles, alors que même ces territoires subissent déjà une forte pression liée au trafic et à la consommation de drogues dures. Les riverains, je le répète, ont droit à une protection effective de l'espace public. Enfin, euh, nous pensons que la priorité devrait être davantage mise sur l'orientation active des personnes souffrant d'addiction lourde dans des structures médicales et hospitalières.

Monsieur le bourgmestre, là aussi, en a aussi fait référence. Donc, ces structures sont capables d'assurer une véritable prise en charge. Donc, il y a par exemple des institutions comme le C.h.u Saint-Pierre, l'hôpital Molière, qui devraient, je pense, disposer d'expertise médicale et addictologique ou qui au alors devrait être renforcé. Notre objectif devrait être d'accompagner ces personnes vers des parcours de soins, de désintoxication et de réinsertion durables. Cela ne signifie évidemment pas qu'il faut ignorer les causes sociales que vous évoquez. La précarité, les problèmes de santé mentale, l'errance doivent être traités avec des politiques adaptées. Mais les réponses doivent être doivent venir en complément de l'action sécuritaire, pas de s'y substituer. Dans le contexte actuel du bas de Saint-Gilles, nous pensons donc que cette salle de consommation à moindre risque constitue malheureusement pas une réponse appropriée. Notre priorité doit être de restaurer la sécurité de l'espace public, de lutter contre les réseaux criminels et de renforcer les parcours de soins et de sortie de l'addiction. Merci

Madame la Présidente : Merci beaucoup Monsieur Linkowski et je donne la parole à Madame Virginie Pierreux pour une réplique de deux minutes.

Virginie Pierreux: Oui, c'est très compliqué comme exercice. Vous avez dit beaucoup de choses. Merci beaucoup pour votre écoute et pour vos retours. Donc je vais prendre sur moi. On est tout un tout un groupe, un comité, le comité des deux bancs parce que c'est la petite place devant la vieille Chéchette, en bas, où il y a deux bancs. Je vais jouer la carte de la sincérité. Voilà, on est des habitants et nous, on vous parle de la cohabitation avec des personnes qui consomment en rue. On vous parle de la cohabitation avec des jeunes dealers qui voilà, qui sont là. Et en fait, à vous entendre, je pense qu'on n'est peut-être pas, peut-être pas été clairs. Enfin c'est pas l'histoire d'opposer une politique sécuritaire à une politique sociale ou quoi. Enfin je pense pas que ce soit ça qui transparaisse dans notre texte. Nous ce qu'on vous demande, c'est sur ce changement de paradigme, en tout cas d'oser défendre une politique locale et/ou de continuer à le faire pour ceux qui le font déjà. Qui envisagent de fonctionner avec ces personnes dont je parle. Donc les consommateurs, les dealers, qui sont en fait, qu'on le veuille ou non, des personnes qui font partie du quartier, qui sont là, qui étaient déjà bien là avant la montée en puissance de la violence. L'intensité aussi, l'amplification de l'intensité du trafic et de la consommation. C'est historique dans le quartier. Il faut faire avec ces personnes et faire avec ces personnes, c'est oser. Privilégier ou en tout cas rééquilibrer les dépenses en priorité vers les

publics les plus précaires, les plus marginaux. Et oui, juste par rapport à cette question des finances aussi. La salle de consommation à moindre risque. Elle s'adresse à différents niveaux de pouvoir. Mais nous, on vous en parle ici parce qu'on pense que ça doit être défendu, demandé, appelé par le politique au niveau local pour qu'au niveau régional Iriscare dégage des moyens ou pense, se penche sur ce type de dispositif. Voilà.

Madame la Présidente : Merci beaucoup pour réitérer votre message.

Autre interpellant citoyen (ajouter le nom): Sinon, par rapport au fait de maintenir ou d'augmenter les moyens pour démanteler les réseaux, oui, on comprend. Mais tout le monde constate le ministre de l'Intérieur, Quintin lui-même que c'est sans fin. Ça a été dit, c'est décisif et que, en fait, ça n'arrivera jamais. Et on a vu les conséquences. Quand des camps, des grandes filières sont démantelés, on voit les conséquences, on voit les groupes qui s'affrontent et en fait, localement, on subit les conséquences. Et donc nous on demande aussi de là, les dispositifs qu'on demande. C'est aussi, c'est presque symbolique, mais c'est d'aller vers une réflexion, vers la dépénalisation. Le conseil communal pourrait par exemple voter une résolution pour se positionner là-dessus et faire avancer un peu le débat qui tarde à avancer. Et c'est vraiment cette discussion qui pourrait mettre les parties d'accord. Parce qu'il y aura, sans dépénalisation, ça continuera, l'argent continuera, l'argent du trafic continuera à affluer et les violences aussi.

Madame la Présidente: Merci beaucoup d'avoir complété et je redonne la parole à Monsieur le bourgmestre pour une dernière réplique de deux minutes.

Monsieur le Bourgmestre: Merci pour ces réflexions. Je me tiens à votre disposition, étant habitant du quartier de de prolonger ce débat. Je viens malheureusement de Hollande où une émission d'Arte de plus de 3 h explique comment au départ de la Hollande où ça a été dépénalisé, toutes ces filières criminelles se sont redéployées, ont développé une chose. Donc malheureusement, les services de police avec lesquels je discute, euh, et les services plus spécialisés, euh, malheureusement, ne nous considèrent pas que c'est une solution viable. Je vous avoue que, pour avoir partagé votre position, plus radicale sur le fait que la dépénalisation simple et le changement de paradigme de la police vers le social, alors que nous avons, et je le réitère, étaient très attachés à être très attachés au volet social. Je pense que nous avons pêché par naïveté ou, euh, je ne pense pas qu'il s'agisse de petits dealers locaux, euh, innocents, mais euh, mais au contraire de quelque chose qui gangrène notre vie et des modèles comme la Sicile où une habitante du quartier m'a permis de découvrir des modèles où les citoyens se sont mobilisés pour demander, parce que les victimes collatérales se sont multipliées et où la présence d'organisations criminelles est devenue structurante et structurelle dans les quartiers. Je ne pense pas que ce soit une solution de faire avec, mais qu'il convient de lutter, déterminés comme ça. Et je pense qu'un des éléments qui a permis la reconstruction de villages minés par, euh, par les organisations criminelles, et c'est intéressant d'avoir des échanges par ces villages et ces citoyens, ce que j'ai eu l'occasion de faire, c'est qu'une des voies est une directive européenne qui n'est pas appliquée encore en Belgique et qui préside à la confiscation, pas seulement pour la revente et pour retirer les moyens du deal, mais aussi pour leur réaffectation sociale, pour la reconstruction.

Et je voudrais terminer par ce symbole. J'ai eu l'occasion de, de de visiter, euh, plusieurs institutions confisquées à la mafia et confiées à la réduction des risques, à l'accompagnement des personnes visées et victimes de la consommation. Qui était qui en insertion en économie sociale pour produire du vin sur des terres, autrefois propriété de la mafia, qui pour produire un centre social et un restaurant social dans un quartier qui a été miné par cela. Et j'étais en contact avec de nombreux maires de France qui travaillent sur ces programmes de reconstruction des quartiers et de construction de sens, et d'offrir autre chose, et où les confiscations et les réemplois sociaux en économie sociale sont particulièrement vertueuses, parce que du coup, les gens qui sont impliqués directement ou indirectement par leur dépendance économique à ces réseaux, s'impliquent dans la solution de sortie et permettent du Care pour ces personnes, euh, en leur proposant, euh, des lieux d'émancipation, des lieux d'échange et du coup, permettent de financer ces programmes. Et c'est clair que le fonds qui est censé être alimenté par ces confiscations comprend aussi un volet social pour financer les politiques sociales dont je parle. Et donc peut être que, et la confiscation, et l'emploi, et le financement des politiques sociales et de santé seront, je l'espère, un exemple que nous pourrons mettre en place. Je vous remercie.

Interpellation au nom du collectif Aqua

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et donc je remercie l'intervenante et je demande à Monsieur Lucio Arisci de prendre place pour présenter son intervention. Et donc je répète, c'est cinq minutes pour l'interpellation, dix minutes pour la réponse du collègue, puis deux minutes par groupe poétique avant de redonner la parole aux citoyens.

Monsieur Lucio Arisci, auteur de l'interpellation citoyenne: Bonsoir Mesdames et messieurs les échevins, les échevins, Monsieur le bourgmestre, nous vous interpellons ce soir au nom du collectif Aqua. Notre collectif se mobilise pour un meilleur accès à l'eau potable dans les lieux publics de notre commune. Saint-gilles ne possède que sept fontaines à eau, dont certaines ne fonctionnent pas et qui sont coupées pendant plusieurs mois à partir du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Cela reste pour notre collectif très insuffisant et il est urgent d'avoir une politique publique hydrique locale plus ambitieuse. Une telle politique répondrait d'un côté à un enjeu environnemental. Les dernières années ont vu les étés les plus chauds jamais enregistrés en Belgique. D'ailleurs, en Europe, dans le monde, la tendance est malheureusement connue et scientifiquement étayée. L'eau, on le sait, est un bien commun fondamental qui va devenir de plus en plus en tension et menacé dans une commune assez densément peuplée qu'est Saint-Gilles, qui compte 20 000 habitants par kilomètre carré. L'accès à l'eau potable lors des canicules, mais bien sûr aussi tous les jours, est indispensable pour le bien être des habitants. Et donc l'augmentation du nombre des fontaines permettrait de réduire la place du plastique dans notre environnement et dans le monde. De rendre visible un espace urbain plus adapté à la crise environnementale. De l'autre côté, l'accès à l'eau potable via des fontaines publiques répond aussi à des enjeux sociaux et d'égale dignité. Construire, mettre en place de nouvelles fontaines, c'est affirmer l'engagement de notre commune à assurer un accès égal à cette ressource vitale, vitale pour tous, indépendamment de leur situation sociale ou économique. Les publics les plus précarisés, notamment ceux qui dorment bien trop souvent dans la rue, sont en effet très dépendants dans leur quotidien à l'accès de l'eau saine pour boire ou se laver. Mais c'est aussi l'ensemble des Saint-Gillois qui bénéficieront de nouveaux points d'accès à de l'eau potable. Tant que les personnes les plus exposées à la précarité hydrique ne font qu'augmenter avec les mesures de l'Arizona, mais aussi en raison de la nouvelle augmentation des tarifs, entrée en vigueur

le 1^{er} janvier 2026. Le collectif Aqua s'est attelé à parcourir la commune pour discuter avec les habitants, et nombre de Saint-Gillois souhaitent une amélioration de l'accès à l'eau potable public. Nous nous présentons devant vous ce soir avec le soutien de plus de 400 citoyens qui ont signé notre appel en ligne et physiquement, et plus d'une vingtaine d'associations présentes dans la commune. Les assos qui travaillent dans la commune. Nous tenons également à souligner que notre demande s'inscrit parfaitement avec le cadre contraignant des décisions politiques au niveau aussi bien local, régional, national et européen. Nous pensons notamment à l'ordonnance du 20 octobre 2006, Il y a 20 ans, elle transposée dans l'ordre juridique de la Région Bruxelles-Capitale, la directive 2060 C du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau permettant une utilisation durable, équilibrée et équitable de l'eau dans notre région.

Vous constatez, Mesdames et Messieurs, que l'installation des quatre fontaines à eau supplémentaires ne fait qu'aller dans le sens de l'ordonnance de la Région Bruxelles-Capitale. Une telle initiative répond aussi aux engagements du point F 3.5 du Plan climat communal. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en compte le soutien qu'a obtenu cette interpellation et d'inscrire dans les prochains budgets de la commune celui de 2027 l'installation des trois fontaines à eau supplémentaires, en plus de celle qui est déjà prévue. Nos consultations font remonter certaines demandes d'installation des fontaines, notamment près des espaces verts avenue du Parc, devant la prison et ici sous la place Meenen. Par ailleurs, et à titre des mesures à mettre en œuvre immédiatement, nous vous demandons, s'il vous plaît, de suspendre la fermeture saisonnière de cette fontaine existante. En raison du réchauffement climatique, les hivers sont nettement moins rigoureux en Belgique et des périodes de gel d'une semaine ou plusieurs semaines sont rares et facilement prévisibles. En vous remerciant pour votre écoute, nous voulons vous rappeler que Saint-Gilles est la commune de la région bruxelloise qui compte le plus grand nombre de nationalités différentes. C'est une commune qui s'enorgueillit de savoir vivre ensemble parce qu'ici, c'est Saint-Gilles. On agit autrement, on est solidaires et la parole reste libre. Ce n'est pas nouveau. C'est l'héritage du serment de Saint-Gilles, le 10 août 1890, acte fondateur du suffrage universel. Cette mémoire solidaire nous engage encore aujourd'hui. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup, Monsieur, et je donne la parole à madame Morenville.

Madame Morenville: Merci, Monsieur. Merci beaucoup pour votre interpellation et plus largement celle de votre collectif, le collectif Aqua et de toutes les personnes, saint-gilloises ou pas, qui l'ont, qui l'ont signé. Alors, l'eau en ville est effectivement un enjeu essentiel et de plus en plus vital au vu des canicules, et nous en sommes particulièrement conscients. Comme Echevine des espaces publics, je suis, tout comme vous, très attachée à l'accès gratuit à l'eau dans l'espace public et en particulier pour toutes les personnes sans chez soi. Les infirmiers, les infirmières et les infirmiers de rue avait d'ailleurs construit un plaidoyer remarquable à ce sujet et dressé un répertoire des fontaines à eau et des toilettes gratuites dans toute la région bruxelloise, grâce aux efforts des bénévoles qui ont inspecté, photographié toutes les fontaines et toilettes, mais également grâce à la collaboration des créateurs de l'application gratuite Peasy.be et le groupe de recherche sur la précarité hydrique Hyper de l'ULB. Votre mobilisation s'inscrit donc dans une mobilisation plus large que le Collège soutient pleinement, et vous l'avez dit, fait partie intégrante de notre plan climat. Il y a actuellement dix fontaines à boire à Saint-Gilles. Donc je rectifie un peu parce que vous avez dit vous avez dit 7 sur un territoire de deux kilomètres et demi de kilomètres carrés. Une est actuellement hors service mais

sa réparation est prévue prochainement. Alors c'est trop peu. On est bien d'accord, mais Saint-Gilles n'est pas non plus complètement désertique en la matière et les fontaines existantes sont assez bien réparties sur toute la commune. Nous en avons huit en voirie communale, dont sept gérées par la commune directement, une qui est gérée par Vivaqua et deux qui sont en voirie régionale et donc gérée par la région. Donc on en a une dans les voiries communales, Parc Germeau deux place Morichar, deux place Marie Janson, une au square Jacques Franck, une place Bethléem, une place dite des Deux Bancs qui est gérée par Vivaqua. Et alors pour les voiries régionales, on en a une à la gare du Midi, devant la tour des Pensions et une au coin Henri Jaspar, Hôtel des Monnaies. Et on a la chance d'être une commune qui dispose par ailleurs de nombreux de nombreux accueils de jour associatifs, ouverts aux personnes sans chez soi et où l'eau est distribuée gratuitement.

Comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer lors de ma rencontre avec deux représentants de votre collectif Aqua, venus présenter la pétition, nous espérions pouvoir ajouter des fontaines à boire sur notre territoire de manière importante, dans le cadre d'un marché de leasing qui était proposé par l'intercommunale Vivaqua à toutes les communes bruxelloises. On s'est inscrit dans le cadre de ce leasing. Malheureusement, et comme vous le savez sans doute, Vivaqua est dans une situation financière plus que délicate, liée, entre autres à l'état de vétusté de nos égouts bruxellois, qui nécessite partout d'importants travaux de rénovation et de gros investissements et insuffisamment de communes se sont par ailleurs inscrites dans ce marché. Dans ce contexte, le projet a malheureusement dû être abandonné par Vivaqua et les communes n'ont pas pu se raccrocher à ce marché de leasing. On a pratiquement perdu deux ans, puisqu'on devait on attendait que le marché puisse se faire en compensation, nous avons donc prévu d'en installer trois nouvelles sur fonds propres en deux villes dans 2026. Mais là aussi, au vu des finances communales en berne, il a fallu réduire la voilure et se limiter à une seule. Car vous l'aurez lu sans doute dans la presse, les communes sont dans le rouge, suite aux nouvelles politiques d'austérité et de l'Arizona, nombreux exclus du chômage se retrouvent au CPAS. Et c'est au final la dotation communale au CPS qui doit être augmentée et les services communaux qui doivent couper dans leurs projets. C'est le cas pour les fontaines, mais c'est le cas pour de nombreux projets de la commune aussi. Nous en avons pu en garder une en 2026 et nous comptons évidemment bien continuer sur l'investissement des fontaines, au moins d'en avoir au moins une par an. Pour info, il faut compter plus ou – 10.000€ par fontaine. Ce n'est pas rien. L'objectif reste bien d'en ajouter. Donc comme je vous le disais, une par an, là où c'est possible. Alors, ce n'est pas non plus possible partout parce qu'on a des grosses contraintes techniques, ça dépend du sous-sol et de l'accès au raccordement à l'eau, parce qu'il faut qu'il y ait des canalisations d'eau à l'endroit où on veut les mettre et qu'elles ne soient pas trop éloignées parce que, une fois que les tuyaux sont trop longs, ça, ça favorise les bactéries dans les tuyaux et l'infection de l'eau.

Alors par exemple, vous citez le parc Pierre Paulus. Là précisément, nous n'avons pas de raccordement à l'eau dans le parc. Par contre, il y a un accès gratuit aux toilettes et à l'eau, euh, au boulo-drome, donc qui est accessible au public du parc qui est qui est ouvert aux heures d'ouverture du parc. Pour l'avenue du Parc que vous citez, c'est une très bonne idée, mais c'est en voirie régionale et nous avons demandé à Bruxelles Mobilité qui est en charge du réaménagement qui va avoir lieu ici dans l'année qui suit, de pouvoir ajouter une fontaine sur l'avenue du Parc. Donc c'est bien entendu. Et nous relayons. Pour la place Delporte, alors là, on doit étudier la possibilité parce que on ne sait pas, en fait, s'il y a une canalisation d'eau et c'est pas, on a regardé les plans, c'est pas évident à

trouver. Donc on garde l'idée, mais pour le moment c'est pas clair qu'on va, qu'on va pouvoir en placer une. Mais pour 2026, nous avons prévu d'en installer une au square Baron Bouvier qui est un de nos petits espaces verts, mais qui est dépourvue jusqu'à maintenant de Fontaine. Alors en ce qui concerne votre demande pour la coupure hivernale, elle est liée à la problématique du gel des canalisations. C'est vrai qu'avec le réchauffement climatique, cela arrive de moins en moins, mais on ne peut toutefois pas l'exclure et c'est compliqué à gérer au cas par cas, en fonction des prévisions météorologiques. Nous allons, avec mes services voir si la période d'ouverture pourrait être davantage étendue.

Pour l'anecdote, Vivaqua qui avait laissé la fontaine à eau à côté de la vieille Chéchette sur la place des deux Bancs, ouverte durant l'hiver. Pour cette fontaine, on a dû appeler en urgence en fait, le week-end d'après Noël Vivaqua pour la fermer parce qu'elle a créé une patinoire sur laquelle une passante a malheureusement glissé, a dû être emportée en ambulance puisque l'eau de la fontaine en fait, gèle quand elle continue à couler. Donc oui, il y a du réchauffement climatique. C'est pas une Echevine écolo qui vous dira le contraire, mais il subsiste quand même encore des périodes de gel qui peuvent être problématiques pour les fontaines à eau. Les fontaines à boire sont également prévues lors de tout grand projet de réaménagement d'espaces publics. C'est ainsi que le projet d'aménagement futur de la place Van Meenen Comprend bien des jets d'eau ludiques, mais aussi une fontaine d'eau potable. Sachez aussi qu'il y a un projet en construction, en partenariat de « la ville aux enfants » avec les commerçants afin d'identifier via un autocollant les commerces amis des enfants dans ces endroits. Cet autocollant permettra de faire savoir aux enfants qu'il leur est possible d'entrer librement et de demander un verre d'eau. En conclusion, malgré des contraintes bien réelles, la volonté du collège est sans ambiguïté. Améliorer progressivement l'accès à l'eau potable à Saint-Gilles en combinant infrastructures publiques, partenariats et solutions complémentaires. Je vous remercie donc pour votre interpellation au nom du collège. Une interpellation qui contribue à maintenir cet enjeu essentiel au cœur du débat public.

Madame la Présidente : Merci beaucoup. Et je donne la parole au groupe politique. J'ai vu d'abord la liste du bourgmestre, Monsieur Linkowski, pour Anders-MR -les engagés, le PTB et Ecolo-groen.

Monsieur Van Campenhout: Merci, madame la Présidente. Au nom du groupe socialiste et en tant qu'élu de la liste du bourgmestre, nous ne pouvons que vous remercier pour votre interpellation et votre mobilisation et saluer dans le même temps votre action quotidienne en tant que citoyens, habitants et associations, qu'il s'agisse de Dental Flex, DoucheFlux Bulle, la Team, Les États généraux de l'eau à Bruxelles, L'upjb, la Fédération des maisons médicales, la Ville aux enfants et bien d'autres encore. Je ne vais pas tous les énumérer. Merci également pour ce rappel de ce « Ici c'est Saint-Gilles » et qu'on agit autrement, comme vous le disiez, héritage du fameux serment de la Butte, d'où 1890 que vous évoquez, ou à l'invitation du Parti ouvrier belge, ancêtre du Parti socialiste, quelques 100.000 personnes revendiquèrent le suffrage universel dans ce qui était alors le parc de Saint-Gilles et non pas de Forest. Dans ce sens, et puisque vous faites recours et référence à la grande Histoire, permettez-moi ce parallèle, ce parallèle avec celle, plus ignorée, de la création de la compagnie intercommunale bruxelloise des eaux dans notre hôtel de Ville, compagnie qui s'appelle aujourd'hui Vivaqua, qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler le nom de votre collectif. En effet, exactement à la même époque que le Serment de la Butte, les communes en pleine expansion démographique, qui constituaient alors les faubourgs de Bruxelles, sont confrontées au problème de l'alimentation en eau de leurs habitants et entreprises. Les sources, puits et fontaines publiques, ne suffisent plus à

couvrir les besoins et sont généralement de piètre qualité et de plus en plus polluées. La ville de Bruxelles, qui détient le monopole de la distribution de l'eau dans les communes, n'alimente que les quartiers les plus rentables et pratique des prix plus élevés hors de son territoire, lesquels ne sont pas à la portée de toutes les bourses. En cas de pénurie, elle privilégie ses administrés, ce qui provoque des tensions avec les communes voisines. Les communes de Saint-Gilles, Ixelles, Saint-Josse et Schaerbeek décident alors de se regrouper et de créer, en 1834 la compagnie intercommunale des eaux. Celle-ci réalise.

Madame la Présidente: Vous pouvez. Pardon, clôturer. Oui, deux minutes et demie.

Monsieur Van Campenhout: Il faudra changer le règlement parce que dix minutes, dix minutes et puis deux minutes, euh franchement, euh. Bon donc au-delà de ce bel historique, que je vous proposais comme narratif, euh. Et la déesse Du Bocq qui aurait dû surplomber une fontaine de douze mètres sur la place du même nom. Vous vous demanderez sans doute mais pourquoi cette référence à l'histoire? Mais c'est parce que vous l'avez fait vous-même et que donc, je trouvais intéressant de rappeler ce passé brillant et prestigieux de la lutte pour l'eau publique initiée par saint Gilles à la fin du XIX^e siècle. Et donc, pourquoi ce rappel historique? Car les constats de carence que vous établissez quelque 120 ans plus tard se ressemblent étrangement et nous pouvons donc y souscrire et vous soutenir dans la pertinence et l'évolution de vos demandes. Et remercions le collège pour son engagement.

Madame la Présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Linkowski. Merci beaucoup, madame la Présidente. Je voulais d'abord remercier les citoyens et les associations qui ont porté cette interpellation. Vous soulevez un sujet concret qui touche à la à la santé publique et à la qualité de vie des Saint-Gillois et à l'adaptation de notre commune aux périodes de fortes chaleurs. Donc, l'accès à l'eau potable dans une commune dense comme Saint-Gilles est une question légitime, et je suis heureux et pense qu'il est utile d'avoir ce débat au conseil communal. Pour notre groupe, nous pensons qu'améliorer l'accès à l'eau potable a du sens, particulièrement dans des lieux fortement fréquentés, à proximité des espaces verts, des zones sportives ou dans des lieux accueillant beaucoup de public. Nous pensons également qu'il faut élargir la réflexion. La question ne concerne pas uniquement les fontaines dans l'espace public. Il serait aussi utile qu'on puisse en discuter, de savoir où est ce que et que la commune fasse un état des lieux de l'accès à l'eau potable dans les écoles communales par exemple, ou dans les infrastructures sportives. Parce que les élèves et les jeunes qui fréquentent nos clubs sportifs disposent partout d'un accès simple et de qualité à une fontaine à eau. Concernant la demande de maintenir les fontaines ouvertes en hiver, j'avais aussi la même question technique. Donc, je pense que madame, madame, l'Échevine les a apportées. Donc, je me réjouis que vous allez vous atteler à résoudre ce problème. Donc, en résumé, notre groupe est favorable à une réflexion sérieuse sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans la commune, et nous serons attentifs aux réponses futures du collège sur les perspectives concrètes d'amélioration et dans la manière dont cette politique pourra être intégrée dans une vision plus large de l'espace public et des équipements communaux. Euh, également, je veux bien m'engager à en parler, euh, au président de Vivaqua qui est issu de ma famille politique. Et on pourrait aussi organiser une rencontre, si vous le si vous le souhaitez. Donc, encore merci beaucoup.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Je donne la parole au PTB.

Monsieur Fraiture: Oui, merci. Je vais. Je vais être court. Donc, euh, merci pour votre interpellation qui remet ce thème important, surtout dans un contexte où il y a de plus en plus de pressions pour privatiser l'eau, notamment dans certains pays, euh, pour augmenter les prix.

Et à Bruxelles, on a connu ces dix dernières années de grosses augmentations avec une précarité hydrique qui a beaucoup augmenté. On pratique encore des coupures d'eau, et cetera. Donc euh voilà. Après au niveau local, je reste un tout petit peu sur ma faim, Madame L'Echevine, je trouve que vous avez un très bon programme et une bonne vision qu'on partage. Mais, euh, par exemple, quand vous dites qu'au parc Pierre Paulus euh, la buvette du boulo-drome suffit, voilà, moi je suis pas vraiment d'accord avec ça, c'est pas tout le temps ouvert, personne le sait. Pareil pour les toilettes d'ailleurs, on avait eu en fait un peu le même débat. Je pense que ça pourrait mériter une analyse un peu plus approfondie, euh voilà, au niveau micro. Maintenant on soutient totalement votre demande et on est capable de continuer à débattre de ça. Madame Morenville dans les budgets qui vont suivre.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Ecolo Merci.

Chloé Leroy: Merci beaucoup pour votre interpellation. Je serai très brève parce que, comme tous les autres groupes en fait, je vais vous dire que on est tout à fait d'accord avec ce que vous portez. Vous l'avez entendu. Le Parti socialiste est d'accord, le PTB aussi, le MR aussi. On n'a pas entendu Les Engagés. Et c'est dommage parce que, Monsieur Bakhouch, je vois que vous avez récemment bougé MR aux Engagés. Félicitations! J'espérais que ce serait l'occasion d'entendre le son de votre voix ici et votre avis sur ce sujet, puisque la santé publique, c'est votre expertise. Mais vous laissez Monsieur Linkowski faire tout le travail. Voilà, ce sera pour une prochaine fois, c'est pas grave. Mais donc voilà, évidemment, on est 100 % d'accord. Il y a de plus en plus de personnes qui sont sans chez soi, en situation de grande précarité à Saint-Gilles, c'est pas en train de s'améliorer, loin de là. Réchauffement climatique aussi, les canicules ne vont pas s'améliorer non plus. Et donc évidemment, en tant qu'écologistes, on partage à 100 % le constat. Et voilà. Je vais m'arrêter ici parce que je pense que madame Morenville a bien expliqué les contraintes logistiques et budgétaires, et je sais que c'est frustrant d'entendre à quel point c'est compliqué quelque chose qui pourrait paraître simple au départ, et de voir à quel point ça prend du temps et c'est compliqué. Et je sais qu'en tant que citoyen, on est épuisé d'entendre à chaque fois qu'en fait, oui, on est d'accord, tous d'accord, mais qu'en fait ça ne va pas se faire tout de suite. Donc je comprends aussi votre frustration, mais voilà, je peux juste vous dire que nous aussi on est d'accord et on espère que ça ira le plus vite possible. Merci beaucoup pour votre engagement.

Madame la Présidente: Merci beaucoup Monsieur Arisci. Vous voulez répliquer pendant deux minutes?

Monsieur Lucio Arisci, auteur de l'interpellation citoyenne: D'abord, merci beaucoup pour votre écoute. Et moi, je trouve que ça serait pas très compliqué d'ouvrir les fontaines en hiver. Je suis désolé pour la madame qui est tombée et l'ambulance qui arrivait, mais voilà, c'est un épisode, on peut faire mieux et on peut aussi maintenir les fontaines en hiver, parce que l'accès à l'eau, c'est tout le temps, c'est pas seulement quand il fait chaud, je trouve, pour les gens, surtout pour les gens qui vivent dans la rue. Et comme on dit, si on veut être solidaire, comme on est différent, ça serait bien d'avancer de ce côté-là. Les fontaines sont déjà là. La fontaine Hôtel des Monnaies est cassée depuis un an et demi. S'il vous plaît, j'aimerais bien avoir des réponses factives, des faits, et de toute façon merci beaucoup pour votre écoute, moi et le collectif à bientôt.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Madame Morenville, vous voulez encore compléter?

Madame Morenville: Non, mais vous dire que par rapport aux fontaines qui restent ouvertes, euh, pendant l'hiver, je vous ai dit qu'on allait effectivement étudier la question pour le prochain hiver, mais qu'il reste quand même encore des périodes de gel, ça reste une réalité malgré le réchauffement climatique et c'est problématique pour les fontaines. On n'est pas la seule commune à les fermer pendant l'hiver. C'est pas pour embêter les gens, évidemment, si on pouvait les laisser, on le ferait. On peut essayer cet hiver et en croisant les doigts pour qu'il y ait aucune canalisation qui euh qui gèle. Voilà. Pour le boudodrome, vous avez raison. En fait là il y a un accès gratuit aux toilettes qui sont indépendantes en fait, euh qu'on peut rentrer indépendamment de la cafétaria et il y a un accès à l'eau dans ces toilettes aussi. Alors, la question normalement, la convention de la cafétéria fait qu'il doit être ouvert pendant les heures d'ouverture du parc. Donc à priori ça devrait rester, euh, effectivement accessible à tout le monde. Par rapport à celle de l'Hôtel des monnaies, ce n'est pas celle qui est en panne, c'est celle de la rue de Moscou qui est de la responsabilité de la commune. Et là on a le l'installateur... Il y a très peu de fontainiers en fait, c'est un vrai problème en Région bruxelloise qui fait que chaque commune attend très longtemps parce qu'il y a deux fontainiers pour toute la région bruxelloise qui se répartissent, quand il y a des réparations à faire. Mais celle qui est au coin Hôtel des Monnaies/ Jaspar, c'est une fontaine régionale qui ne nous appartient pas et dont on n'a pas la gestion et qu'on ne peut pas nous réparer parce qu'on n'a pas la convention de réparation. Voilà, c'est une petite précision. Et. Monsieur le Bourgmestre, vous vouliez compléter?

Monsieur le Bourgmestre: Oui, peut être. J'avais l'occasion de le signaler à Monsieur derrière vous lors de la charmante fête auquel nous avons assisté vendredi dernier. Il y a aussi un fait qui n'a pas été cité, c'est qu'il y a trois de ces fontaines qui ont fait l'objet d'un sabotage horrible, où des gens s'amuse à disquer les trucs à coup de disqueuse. Et donc, malgré les efforts de madame l'Echevine, il y a des gens qui ne sont pas fort sympathiques sur cette idée de l'accès à l'eau, comme toutes les toilettes d'ailleurs, qui ont pour la plupart été sabotées et détruites. Mais je voulais aussi ajouter une petite note positive à la place où vous êtes. Riccardo Petrella, en mars de l'année passée, a pu rétablir une motion, une déclaration sur l'eau. Parce qu'effectivement, depuis plus de 20 ans, Riccardo Petrella est attaché à Saint-Gilles sur cette déclaration et donc je lui dirai qu'il est utilement remplacé par une nouvelle génération. Merci à vous.

Madame la présidente : Merci beaucoup, merci aux citoyens. Et donc on passe à l'ordre du jour maintenant.